LE TEMPS

ISSN 0709-2016

Vol. 1, N° 6 Ottawa — Juillet 1979 Tirage : 72 000

• Direction-Jeunesse et la FJCF

NON A LA PARTISANERIE D'AIR CANADA

(R.T.) - Au cours d'une conférence de presse convoquée conjointement par Direction-Jeunesse et la Fédération des Jeunes Canadiens Français (F.J.C.F.), le 28 juin dernier à Ottawa, des porte-parole de ces deux organismes ont dénoncé avec véhémence le comportement partisan d'Air Canada qui, selon eux, utilise d'une façon inacceptable des deniers publics en investissant quelque $50,000 à la "Pro Canada Foundation", organisme voué à la promotion de l'option constitutionnelle fédéraliste.

Ceux-ci ont voulu aussi concrétiser leur protestation en invitant les jeunes canadiens-français à boycotter les services de cette compagnie aérienne jusqu'à ce qu'elle retire sa contribution à la fondation.

Selon Paulette Gagnon, secrétaire-générale de Direction-Jeunesse, "Pro Canada Foundation poursuit des objectifs qui vont à l'encontre de l'appui que nous, les Franco-Ontariens, donnons à nos frères Québécois dans leur lutte pour l'auto-détermination. Nous ne pouvons accepter qu'Air Canada nous utilise de cette façon, sans aucune considération pour la lutte commune des francophones de ce pays".

Pour sa part Jeanne Bourassa, directrice-générale de la F.J.C.F., a rappelé que son organisme croyait qu'il appartenait au peuple québécois seul de choisir sa propre formule d'autodétermination et que des gestes comme celui d'Air Canada devaient être réprouvés pour sauvegarder la liberté de tous les citoyens canadiens. Elle a ajouté que la F.J.C.F. ne voulait pas que les argents des fonds publics servent à saper à la base les règles du jeu de la démocratie. "Nous voulons un débat politique démocratique, éclairé honnêtement, où les intérêts financiers n'ont pas leur place" de dire Mlle Bourassa.

L'action de Direction-Jeunesse et de la F.J.C.F. s'inscrivait en solidarité avec le comité "Ouest en action", regroupant les Associations jeunesse des quatre provinces de l'Ouest. Ce comité était responsable du rallye "On s'garoche à Batoche" qui s'est tenu lors de la longue fin de semaine du 1er juillet.

C'est "Ouest en Action" qui est à l'origine du boycottage d'Air Canada suite à la propagande de "Canada Week" qui a essayé de relier le festival de Batoche à son opposition au projet référendaire des Québécois. Selon le comité des jeunes francophones de l'Ouest, il s'agit là d'une manipulation par laquelle on veut faire des Francophones hors Québec des complices dans une action contre leurs frères du Québec".

Au moment de la conférence de presse, on évaluait déjà à près de $90,000 le nombre de billets de vol annulés par les Francophones hors Québec dans un geste solidaire d'opposition aux actions d'Air Canada.



Photo Roch Tassé, LE TEMPS

LES FRANCOPHONES EN FÊTE!

(voir texte et photos en page 4)

Ecole d'agriculture pour les Franco-Ontariens?

par Jean Poirier (collaboration spéciale)

Le conseil régional de Prescott-Russell de l'ACFO est fortement impliqué ces temps-ci dans le secteur agricole, et à juste titre. Les producteurs agricoles de l'est ontarien sont loin d'être satisfaits de la situation courante face à l'enseignement agricole en français et l'ACFO est là pour aider à coordonner leurs revendications.

Cette participation active de l'ACFO auprès de la population rurale est née l'an passé d'une proposition lors du congrès régional. Les délégués à ce congrès ont en effet mandaté le nouvel exécutif d'épauler les producteurs agricoles dans leurs revendications pour une amélioration des services offerts par le gouvernement provincial à la population franco-ontarienne.



L'ACFO régionale s'est attaqué au problème avec l'entière collaboration des associations agricoles, des agronomes, des conseils scolaires, des enseignements, des politiciens et des producteurs eux-mêmes. Après de nombreuses consultations auprès des intéressés, il était devenu fort évident que bon nombre de facteurs jouent contre le producteur agricole franco-ontarien dans le domaine de l'enseignement agricole.

Une personne bien placée pour expliquer la situation courante est nul autre que le directeur du Collège de technologie agricole de Kemptville, Monsieur John Curtis. Selon lui, le collège de technologie agricole de Kemptville est présentement le seul collège ontarien du genre à pouvoir offrir des cours en français, pourvu "qu'il y ait un nombre suffisant de personnes et que le collège soit en mesure de pouvoir

suite page 6

LE TEMPS est inséré simultanément dans les journaux suivants : Le Carillon, Hawkesbury; Le Journal de Cornwall; Bonjour chez-nous, Rockland; Toronto Express; Le Rempart, Windsor; Le Voyageur, Sudbury; La Tribune, Sturgeon Falls; Francotem, New Liskeard; Le Nord, Hearst.

• Lettre aux francophones de Windsor-Essex

UN AUTRE ESSEX

Récemment, plusieurs d'entre vous ont pris connaissance de la demande de la population francophone de Lafontaine-Penetanguishene-Perkinsville pour l'obtention d'une école secondaire homogène française.

Cette demande a été formulée suite à de nombreuses études internes et externes réalisées sur une période de trois ans et qui indiquent clairement la nécessité d'une école secondaire française dans cette région.

Pendant plusieurs mois, le conseil scolaire a étudié cette demande et a suggéré quelques alternatives à la construction d'une école - alternatives qui ne répondaient véritablement pas aux besoins identifiés par la population francophone.

Le 13 juin, le conseil régional décida qu'il ne construirait pas une école secondaire française dans la région de Simcoe.

Les gens qui ont suivi de près le dossier sur l'école secondaire de Simcoe sont étonnés de la similitude entre cette crise scolaire et la situation vécue dans le comté d'Essex. La décision prise par le conseil scolaire de Simcoe renforcit davantage l'hypothèse que l'on se dirige vers un autre Essex.

Pour ceux qui ont vécu cette prédiode difficile dans l'histoire de notre région, cette décision du conseil scolaire de Simcoe ne peut vous laisser indifférents.

Les francophones de Simcoe, par l'intermédiaire du conseil régional de l'A.C.F.O. ont fait appel à vous tous, confrères francophones d'Essex. Ces gens ont besoin de votre aide dans leurs revendications.

Il est maintenant évident que cette question devra être tranchée par le Ministère de l'Education (comme fut le cas de la crise scolaire d'Essex).

Les francophones de Lafontaine-Penetanguishene-Perkinsville espèrent que tous et chacun prendront quelques minutes pour écrire une lettre à Mme Bette Stephenson, Ministre de l'Education, lui indiquant notre appui aux revendications de la population francophone de Simcoe.

Nous de l'A.C.F.O. régionale, comptons continuer à lutter avec nos confrères de Simcoe et nous sommes convaincus que bon nombre d'entre vous feront de même.

Suzanne Bédard
ACFO Windsor-Essex

• Penetanguishene

MÊME PAS UNE ANNEXE FRANÇAISE

BARRIE, Ontario (PC) - Le conseil scolaire du comté de Simcoe a retiré mercredi l'offre qu'il avait faite de bâtir une annexe française à l'école secondaire de Penetanguishene, à 50 km au nord de Barrie.

Le conseil scolaire estime que le nombre d'étudiants éventuels, 110 selon lui, ne justifie pas les sommes à engager dans des travaux ni ne permet de mettre sur pied un programme d'études adéquat.

Les commissaires scolaires ont cependant accepté d'administrer et d'être entièrement responsables d'une telle école française si le ministère ontarien de l'Education acceptait de la bâtir à ses frais.

Lors d'une réunion, il y a 10 jours, entre les commissaires et la commission consultative francophone du comté, des fonctionnaires du ministère ont joué le rôle de médiateurs dans le but de résoudre le différend qui dure depuis que les francophones de la région ont demandé une école secondaire, il y a deux ans.

Le commissaire présidant le comité de décision du conseil scolaire, M. John McCullough, a dit croire que la province bâtira l'école française demandée: "Mon opinion après la réunion est que le représentant du ministère a montré clairement que celui-ci favorise la construction d'une nouvelle école. Le ministère nous a demandé de ne pas chicaner sur le nombre (d'élèves éventuels)."

Mais selon M. McCullough, le conseil scolaire doit aussi s'assurer que la responsabilité du gouvernement provincial couvre les frais annuels d'administration et d'entretien de l'école s'il décide de la bâtir.

LE DROIT, 14 juin 1979

Chômage plus élevé chez les Franco-Ontariens

par Daniel Morin

TORONTO - En 1977-78, la proportion de diplômés francophones des collèges communautaires de l'Ontario, en chômage, se situait à 21.4 pour cent, alors qu'elle n'était que de 14.8 pour cent chez les anglophones.

Tels sont les chiffres cités, hier, par le chef du Nouveau parti démocratique, M. Michael Cassidy, qui s'est empressé d'ajouter que ces taux de chômage étaient plus élevés que celui chez les 15 à 24 ans, dans la province, indépendamment de leur formation académique, se situant à 13.4 pour cent, selon les plus récentes données de Statistiques Canada.

M. Cassidy s'est servi, en fait, d'un rapport du ministère de l'Education, intitulé "CAAT Graduate Report (Academic Year 1977-78", rendu public récemment.

Les responsables des collèges effectuent ce genre de relevés, chaque année, six mois après que les diplômés aient établi leur contact avec le marché du travail, dans le but de surveiller le degré de succès des divisions, en ce qui touche l'embauche.

Or, les données, dans ce cas-ci, indiquent clairement que les diplômés francophones ont moins de succès à trouver un emploi que leurs collègues anglophones, peu importe le domaine de formation.

Ces statistiques se basent sur les diplômés qui se sont déclarés disponibles pour un emploi et non sur le nombre total.

Cependant, le document ne fait aucune tentative pour expliquer la disparité entre les deux groupes linguistiques se contentant simplement d'effectuer un tour d'horizon de la situation.

Par ailleurs, les appels placés auprès des autorités du ministère, dans le but d'obtenir des éclaircissements, n'ont pas été retournés.

Mais, d'affirmer M. Cassidy, les chiffres démontrent que les collèges communautaires ne remplissent pas leur tâche, consistant "à former (des gens) pour un emploi".

S'adressant au ministre de l'Education, Mme Bette Stephenson, le chef du NPD a demandé ce qu'elle entendait faire pour s'assurer "qu'il existe une planification adéquate, de sorte que les diplômés puissent se trouver du travail et non une place sur la liste du chômage, lorsqu'ils quittent le collège".

Mme Stephenson a toutefois défendu le point de vue que "le dossier de l'embauche des collèges communautaires a été excellent au cours des trois ou quatre dernières années".

"Les chiffres cités par M. Cassidy, a-t-elle dit, représentent des secteurs où il existe, de toute évidence, un déclin dans les possibilités d'emploi".

Cependant, d'ajouter Mme Stephenson, les jeunes gens persistent à étudier dans ces domaines parce qu'il s'agit de leur choix de carrière mais il savent bien que la situation est plus serrée que dans le passé.

Elle a toutefois rappelé "qu'il était de la responsabilité des collèges communautaires d'évaluer le potentiel de l'emploi pour chaque programme particulier... de rendre cette information disponible aux étudiants... et, de fait, limiter le recrutement dans les programmes où les chances d'emploi sont sur le déclin".

LE DROIT, 20 juin 1979

• Fédération des bibliothèques

L'ACFO proteste

(P.A.C.) La régionale du Grand Nord de l'Association canadienne-française de l'Ontario a vivement protesté dans une lettre au ministre des Affaires culturelles, M. Reuben Baetz, contre l'abolition du poste de coordonnateur des services français à la Fédération des bibliothèques du Nord-est de l'Ontario.

L'animatrice du bureau de Kapuskasing, Michelle Grzela, signale au ministre que les recommandations qu'il a faites à cet effet auprès de la Fédération ont été ignorées et elle lui demande de les réitérer.

"Si cette situation se maintient, dit la lettre, un conflit se dessinera sans doute, car nous avons la ferme conviction que nous (les francophones) avons été victimes d'une injustice".

Rappelons que le poste de coordonnateur des services de langue française détenu par Mme Andrée Grenier de Kapuskasing, a été aboli le 30 avril dernier en raison, nous dit le directeur général de l'organisme, de restrictions budgétaires.

LE NORD, 13 juin 1979

Nouvel hebdo à Timmins

Un journal hebdomadaire de langue française verra peut-être le jour d'ici peu dans la région de Timmins. Toutefois, la mise sur pied d'un tel projet doit être précédée d'une étude de rentabilité qui sera effectuée par sondage dès cet été dans le cadre du programme Participation Jeunesse en collaboration avec l'ACFO régionale Timmins.

La population francophone

Le dernier recensement du Canada évaluait la population d'origine française en Ontario à plus de 462,000 personnes soit 5.6% de la population totale de la province. La distribution des Francophones dans les régions de la province est la suivante:

Centre .... 87,245, soit 1.7% de la population
Est .... 175,330, soit 15.3% de la population
Nord-est .... 153,780, soit 26.3% de la population
Nord-ouest .... 9,150, soit 3.9% de la population
Sud-ouest .... 36,685, soit 2.9% de la population

Les Francophones sont majoritaires à l'intérieur des comtés de Prescott (78.5%) et Russell (76.8%) et ils jouissent d'une certaine importance numérique dans les régions et comtés de Cochrane (47.8%), Glengarry (40.6%), Nipissing (29.8%), Stormont (30.7%), Sudbury (30.6%), Ottawa-Carleton (19.1%) et Témiskaming (26.6%).

LE TEMPS

ISSN 0709-2016

est publié par l'Association canadienne-française de l'Ontario à Ottawa

Tirage : 72,000 exemplaires
Imprimé aux presses du Carillon à Hawkesbury
Production: Roch Tassé
Paul Tanguay

325, rue Dalhousie, pièce 500
Otttawa KIN 7G2
(613) 237-6050

Lettres Commentaires

UN PAS EN AVANT

Le 5 juin 1979

Mademoiselle
la Présidente,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'en mai dernier, lors des assises annuelles de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, nous avons reçu du Ministère de la consommation et du commerce la première copie française de la Loi qui régit les caisses populaires.

Depuis un certain temps, nous faisions des démarches à cet effet. Grâce aux pressions exercées par les divers organismes francophones, dont le vôtre, pour revendiquer les droits à la francophonie de l'Ontario, nous pouvons bénéficier d'une traduction de haut calibre.

Nous nous félicitons de cette réalisation et nous sommes heureux de vous la transmettre, afin de vous encourager à défendre la langue française. Vous trouverez en annexe copie de notre lettre de remerciements au Premier Ministre de l'Ontario, ainsi qu'au Ministère duquel nous dépendons.

Veuillez agréer, Mademoiselle la Présidente, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président,
La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Ltée
Jean-Baptiste Alie

APPUI À JEANNINE SÉGUIN

Le 11 juin, 1979

Jeannine Séguin
Mademoiselle
la Présidente,

En tant que Conseil d'administration d'Entraide budgétaire, nous désirons manifester notre appui aux déclarations que vous avez dirigées à l'endroit de la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario, lors du congrès de mai 1979.

Notre regroupement travaille à faire l'éducation populaire en économie familiale des familles francophones à faible revenu dans la région d'Ottawa-Carleton. A cette fin, nous offrons des sessions de prévention d'endettement à des travailleurs, des chômeurs et des assistés sociaux. Nous offrons un service de consultation budgétaire gratuit en vue de proposer des alternatives aux francophones opprimés par le crédit.

La crise économique s'aggrave, et nous la voyons se rempirer de jour en jour. Alors que le gouvernement ontarien accordait une faible augmentation de 3% des prestations aux assistés sociaux dans les deux dernières années, il accordait des subventions de $300 millions aux compagnies d'uranium, $200 millions aux monopoles des pâtes et papiers, $200 millions à un fonds de subsides aux nouveaux investissements, $180 millions à Inco et des exemptions d'impôts aux compagnies minières jusqu'à concurrence de $250,000 de profits.

Alors que le gouvernement canadien éliminait 250,000 chômeurs des prestations d'assurance chômage et diminuait de 9% les prestations des chômeurs, il accordait une subvention de $400 millions aux monopoles des pâtes et papiers.

Alors que 36% des franco-ontariens dans l'est de la province vivent sous le seuil de la pauvreté, le coût de la vie a augmenté de 9.2% dans la dernière année, le coût de nourriture 19%, et le boeuf 49%. Dans la même période les profits des compagnies canadiennes augmentaient de 58%.

Les Caisses populaires de l'Ontario se situent où dans le contexte de la crise?

Hélas, il ne faut pas chercher loin pour constater que la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario veut le plus de profits le plus rapidement possible. Cela se fait, évidemment, au détriment des moins bien nantis. En effet, à voir le fonctionnement quotidien des Caisses populaires, on croirait que leur dicton préféré serait "l'oppression par le crédit".

Il est pratique courante chez les Caisses populaires d'effectuer des saisies de salaires et de meubles chez leurs membres à faible revenu. Un travailleur qui se fait saisir son salaire perd son emploi, des familles qui se divisent dû aux pressions des créanciers, des travailleurs en grève (Inco) ou en chômage qui sont forcés à payer leurs dettes avant de mettre du pain et du lait sur la table pour la famille. Ces situations, nous les voyons quotidiennement dans notre travail d'éducation.

Cela va sans dire que le travail d'éducation que nous faisons auprès des francophones démunis, c'est dû à la déviation des objectifs les plus fondamentaux des Caisses populaires. L'éducation économique des francophones à faible revenu est l'outil que nous mettons de l'avant pour regrouper les franco-ontariens pour lutter contre l'exploitation, l'endettement, l'oppression par le crédit et l'oppression nationale. Autant la soif de profits est le moteur de notre "démocratie", autant l'oppression par le crédit est le moteur du "coopérativisme" de la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario.

Nous vous appuyons unanimement pour rappeler à la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario, de ne pas oublier leur raison d'être, soit d'aider, de coopérer et de partager avec les moins nantis.

En solidarité,
Conseil d'administration
Entraide budgétaire (Ottawa) incorporé

Etre Francophones hors-Québec

Par Gilles Drouin

A l'heure où toutes les têtes sont tournées vers le Québec et sa crise d'identité, plusieurs francophones hors-Québec comme vous et moi se demandent ce que l'avenir nous réserve.

Serons-nous confronter à un dilemme encore plus difficile après le référendum. Serons-nous dans une position encore plus précaire après la réponse du peuple québécois à la consultation du gouvernement sécessionniste. Tout ça, donc, n'a rien de rassurant pour nous les francophones minoritaires du Canada. Evidemment, il serait bien facile de faire preuve de lâcheté et de se laisser assimiler par la majorité anglophone. Mais cela n'est pas pour moi, merci.

Pour ma part je suis présentement à la recherche d'une identité, d'un pays. Bien que je sois des plus fiers d'être d'origine canadienne-française, il y a ce petit hic qui m'empêche d'être membre à part entière de ce pays. Je me sens, je ne sais comment dire, comme un locataire toléré.

Vous conviendrez avec moi qu'il est difficile de s'affirmer en tant que francophone à l'extérieur du Québec sans que l'on nous réserve un regard réprobateur. D'une part, pour les québécois nous ne sommes rien d'autres que des traîtres qui ont abandonné le berceau pour courir dans les bras des Anglais. Nous sommes pour eux "les jaunes" de l'Ontario. La réalité est tout autre. Il y a près d'un million de francophones hors-Québec, mais il n'y a certes pas un million de jaunes hors-Québec. Pourtant nous sommes, comme qui dirait, entre deux feux. Si nous nous affirmons francophone en dehors du Québec nous sommes des "séparatistes" alors qu'au Québec nous sommes, comme je l'ai dit tantôt des "jaunes". Nous sommes comme Jean Lapointe a dit dans l'une de ses chansons "des Mononcle Edmond who can talk english faster than you".

Pourtant je sais très bien que les francophones hors-Québec sont de vrais francophones. Pas tous, j'en conviens. Mais ceux qui ont su garder leur langue et leur culture sont de vrais et bons francophones. Il faut être fier pour savoir conserver son héritage culturel dans des conditions aussi difficiles.

Il n'y a rien qui m'insulte plus que lorsqu'un cousin québécois me lance à la face "toi tu n'est pas québécois". Ou encore qu'un anglophone me dise "GO back to Quebec".

Il semble bien que nous n'ayons pas de chez-nous véritable. Il est difficile d'accepter qu'il faille encore se battre pour des droits fondamentaux dans son propre pays. Pourtant l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique spécifiait bien que l'accord signé faisait des deux nations fondatrices deux peuples égaux. Ce qui n'est toujours pas le cas après 112 ans.

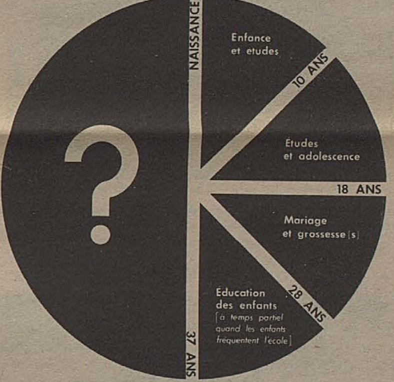
Je prétends toutefois que nous sommes à un tournant de notre histoire. Le Canada subira possiblement de profondes modifications au cours des cinq ou dix prochaines années. Ceci pour le bien de tous. Il y a trop longtemps que notre nation s'entête pour des questions partisanes au détriment des questions économiques. Une fois pour toute enterrons la hache de guerre. Faisons preuve de part et d'autre de modération. Tout cela pour le bien de notre grand pays...un pays qui pourrait être encore plus grand.

LE JOURNAL DE CORNWALL

INFO-FEMMES



par Carmen Paquette



Entendu dans les couloirs des écoles secondaires:

"Quoi? Moi qui pensais gagner ma vie pendant un an ou deux après mon secondaire, me marier, rester à la maison et élever mes enfants. Puis là, on me dit qu'à 28 ans, ma famille va occuper seulement la moitié de mon temps. En plus, les statistiques de 1978 révèlent que 46% des femmes mariées travaillent. C'est pas tout à fait comme ça que je pensais passer ma vie!"

Pour aider la jeune franco-ontarienne à mieux se préparer pour cette éventualité, des étudiantes venues d'un peu partout en Ontario ont été embauchées par l'entremise d'un projet Jeunesse Canada au Travail.

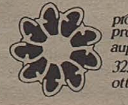
Le **Projet Jeunes Femmes** se propose de compléter les activités suivantes au cours de l'été:

1) la production d'un diaporama sur la jeune femme en Ontario français
2) la cueillette de l'information sur les comédiennes, les musiciennes, les artistes franco-ontariennes
3) la création de jeux de planification de vie
4) l'enregistrement sur vidéo-cassette d'une courte pièce sur la jeune femme
5) la recherche de personnes-contacts intéressées à diffuser le matériel produit et à donner suite au projet sous d'autres formes

Si cet été dans votre communauté vous avez des semaines françaises ou des fêtes populaires, ça ferait bien plaisir à l'équipe du projet Jeunes Femmes de passer un peu de temps chez-vous.

Communiquez donc avec Janick, Jacinthe, Aline, Brigitte, à l'adresse au bas de cet article.

Passons un bel été tout en se préparant pour une belle vie!



pro-femmes
projet d'animation
auprès des franco-ontariennes
325 dalhousie 5ème étage
ottawa ontario k1n 7g2 (613) 237-6050

C'est LE TEMPS d'y voir...



Photo Roch Tassé, LE TEMPS

• ACFO du Témiskaming

7e congrès annuel

(Earlton) - Une soixantaine de francophones du Témiskaming ont assisté au 7e congrès annuel de l'ACFO de cette région du nord de la province, le 13 juin dernier, à Earlton.

Parmi les nombreux sujets à l'ordre du jour de la rencontre, les participants ont discuté du financement et du rôle de l'hebdomadaire de langue française de la région, Franco-Tem. Les membres présents ont souhaité voir le journal s'épanouir et se rapprocher davantage de la vie socio-politique de la région.

Au cours du congrès on a également procédé à l'élection de l'exécutif régional. Celui-ci est maintenant composé de Rolland Bélanger, président, Viateur Lauzon, président sortant, Hélène Smeltzer, secrétaire-trésorière, Yvon Mercier, vice-président, Maurice Léveillé, directeur, et enfin Pauline Déry, directrice.

LE TEMPS . . . DE SE FÊTER



Photo Roch Tassé, LE TEMPS

A Rockland, un char allégorique rappelant des réalités qui ont fortement marqué notre histoire.

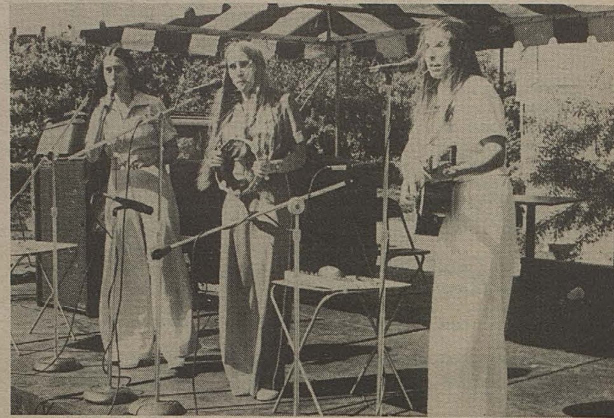


Photo Roch Tassé, LE TEMPS

Les Franco-Ontariens ont assisté à de nombreux spectacles de musique folklorique au cours de ces fêtes. On voit ici les Soeurs Marleau en concert à Ottawa.



Photo Roch Tassé, LE TEMPS

Les festivaleux n'ont pu s'empêcher de "stepper" au son de Méderic le violoneux.

Durant la fin de semaine du 24 juin, et la semaine qui l'a précédée, plusieurs milliers de Franco-Ontariens ont célébré leur fête en participant énergiquement à divers festivals et fêtes culturelles.

Que ce soit dans le cadre du Festival franco-ontarien à Ottawa, de la Franco-fête à Toronto, de C'est ma fête à Rockland, de la semaine française à Cornwall, ou bien à St-Isidore, Windsor et Sudbury, la présence des francophones s'est fait sentir d'un bout à l'autre de l'Ontario.

Les minorités francophones hors Québec ont tenu de pareilles manifestations culturelles partout au pays, de l'Acadie à Vancouver.



Photo Roch Tassé, LE TEMPS

Evidemment, il y avait les clowns!



Photo Roch Tassé, LE TEMPS

Des participantes du Projet Jeunes Femmes avaient un kiosque d'information au Parc de la Confédération.



Photo Paul Tanguay, LE TEMPS

A Toronto, la franco-fête a été une occasion de rencontre et d'échanges.

75,000 personnes à Ottawa

OTTAWA — 75,000 personnes enthousiastes ont participé au Festival franco-ontarien qui débutait le 15 juin et a duré plus d'une semaine, acclamant divers témoignages de la lutte et de la culture des Franco-Ontariens.

Une exposition itinérante sur l'Ontario français, "Notre patrie en pièces détachées", reflétait la présence de francophones d'un bout à l'autre de l'Ontario.

Le Théâtre d'la Corvée a présenté "La parole et la loi", pièce qui rappelle la lutte victorieuse des Franco-Ontariens contre le règlement 17, proclamant en 1912 l'abolition de l'enseignement du français dans les écoles ontariennes.

La résistance à cette attaque infâme fut particulièrement aiguë à l'école Guigues, dans la basse-ville d'Ottawa. Faisant fi de la loi, les institutrices poursuivent l'enseignement du français. Le gouvernement cherche par tous les moyens à briser leur résistance: en 1915 par exemple, il met sur pied une commission scolaire indépendante pour imposer son règlement. Mais les mères de famille refusent d'y envoyer leurs enfants, organisent des classes parallèles et finissent par prendre possession de l'école.

Quand le gouvernement provincial envoie les policiers pour les évacuer, elles ripostent à coups d'épingles à chapeaux et les forcent à la retraite. Le règlement 17 est finalement éliminé en 1927.

Cela n'était que le début de la lutte des Franco-Ontariens pour leurs écoles françaises. D'autres batailles à Sturgeon Falls, Windsor et Cornwall ces dernières années leur ont permis d'arracher d'autres écoles à l'Etat. Et la pièce de théâtre nous rappelle que le premier ministre Davis refuse encore, comme ses ancêtres, les droits des Franco-Ontariens.

Madeleine LeGuerrier, du Théâtre d'la Corvée, nous a dit: "La bataille gagnée à l'école Guigues est innée chez nous, Franco-Ontariens. Tout ce que nous avons, aujourd'hui, nous avons dû nous battre pour l'avoir. On ne nous a jamais rien donné."

La Forge

SI SEULEMENT BILL DAVIS "VOULAIT" . . .

Clinton Archibald est professeur au département de science politique de l'Université d'Ottawa et membre du comité consultatif de la Fédération des francophones Hors-Québec.

par Clinton Archibald

Il y a déjà quelques mois que le rapport du comité politique de la Fédération des Francophones Hors-Québec (F.F.H.Q.), intitulé **Pour ne plus être...sans pays**, a été lancé au grand public et au visage des politiciens fédéraux et provinciaux. Après le choc des premiers jours, un peu entraîné par le "radicalisme" des membres du comité — après tout, un document constitutionnel recommandant la fin du système monarchique ne peut être que le fruit d'une bande d'écervelés qui ne comprennent pas le "tissu canadien" (sic) — il semble que l'on ait cessé de parler du sort des minoritaires de langue française. Surtout en Ontario!

On dira qu'il y a eu une rencontre avec le premier Ministre Davis au début de mai, que l'ACFO en a profité pour annoncer au chef ontarien qu'elle endossait le document et que l'on a vu une autre délégation tenter, le lendemain du scrutin fédéral, de convaincre le comité consultatif ontarien sur la fédération de la justesse des recommandations de l'association provinciale. Il semble important à l'auteur de ces lignes de montrer que les avancés de **Pour ne plus être...sans pays** ne sont pas si diamétralement opposés à certaines prises de position de conseillers mêmes de M. Davis.

LES GARANTIES CONSTITUTIONNELLES

Lorsque fut rendu public le document de la Fédération, les membres du comité ont insisté, à la fois à Montréal et à Ottawa, sur la nécessité d'inscrire dans la nouvelle constitution, afin de faire respecter le principe des deux peuples fondateurs, une charte des droits. Or, la nouveauté des propositions constitutionnelles de la F.F.H.Q. réside fondamentalement dans la reconnaissance des garanties individuelles minima (liberté et égalité des citoyens), mais aussi dans une série de droits collectifs qui permettront aux minorités officielles d'atteindre cette égalité sur le plan social et culturel. "Ces droits collectifs, écrivons-nous dans la deuxième section du rapport, se traduisent par un devoir des autorités gouvernementales d'agir suite à l'exercice d'une initiative d'une communauté minoritaire officielle..." (p.19).

Il est étonnant de constater qu'à cet égard, le comité consultatif de M. Davis, dans son deuxième rapport (**Le partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux**), se dit d'avis, "après avoir considéré à nouveau ses recommandations au sujet des droits linguistiques", qu'il y a nécessité "d'incorporation dans la constitution des droits linguistiques ..." (p.82).

Ce qu'il y a de plus surprenant et de plus comparable aux demandes non seulement de la part de **Pour ne plus être... sans pays**, mais aussi de l'ACFO et du député Albert Roy avec son projet de la loi privé (89), c'est le passage très vif suivant: *"Le comité recommande vivement l'établissement en Ontario d'une loi sur les services en langue française et que l'Ontario opte en faveur de toute obligation linguistique qui pourrait être incorporée dans la constitution..."*

M. Davis, lors de notre rencontre du 3 mai, s'est dit en accord avec ces exigences. Appelé cependant à préciser comment il pouvait ne pas dénoncer l'approche "provincialiste" (les provinces seraient maîtresses des services aux minoritaires) du chef conservateur fédéral, maintenant premier ministre, il n'a pu que dire "qu'entre amis, il était permis d'avoir des opinions différentes..."

Si seulement Bill Davis voulait...prendre les choses en mains et montrer aux autres chefs provinciaux que des garanties, cela se donne à des citoyens égaux, même s'ils sont minoritaires...

LE DROIT D'INITIATIVE

On a dit, en certains endroits, que l'on se trouvait, en reconnaissant aux communautés de se définir, à leur donner de facto le droit d'administrer leurs propres services. Qu'y a-t-il de si troublant à faire de la sorte? Rappelons d'abord qu'une communauté minoritaire pourrait elle-même mettre en branle un mécanisme de consultation populaire "par lequel elle pourrait réclamer le transfert au plan local de services ou la mise en place de structures administratives respectant son caractère propre..." (p.24). Ces structures pourraient être municipales ou régionales, ajoute-t-on.

Cela n'est pas si éloigné que cela des propositions "pragmatiques" du chef Tory Ontarien. M. Davis en effet n'a cessé, au cours des cinq dernières années, de dire aux Franco-Ontariens qu'ils devaient montrer qu'il y avait demande de services de la part de la communauté avant qu'un gouvernement passe à l'action. Comme on n'a jamais cherché de mécanisme de consultation comme tel dans la belle province ontarienne, le leader du gouvernement devrait regarder avec attention cette proposition de **Pour ne plus être...sans pays**: *"Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent, lorsque saisis d'une demande provenant d'une communauté de langue officielle et portant la signature de 10% des membres de celle-ci ou de 5,000 d'entre eux, le moindre des deux chiffres étant suffisant, autoriser la Commission culturelle binationale à tenir un référendum sur le territoire en vue de déterminer si la majorité des membres de ladite communauté est favorable à la demande et, dans l'affirmative, prendre des mesures spéciales visant à promouvoir le développement de ladite communauté..." (p.29)*

Il est évident qu'une telle proposition, bien que très précise, oblige les gouvernements provinciaux à répondre illico aux voeux d'une population. Mais on aurait intérêt à relire cette phrase très directe du second rapport du comité consultatif de la Confédération: "Le domaine global de la culture a des ramifications trop subtiles pour être confié totalement à l'un ou à l'autre palier du gouvernement..." (p.43). Et ailleurs: "Les groupements culturels doivent recevoir l'appui de chacun des trois paliers de gouvernement..." (p.44). Si seulement Bill Davis voulait aller au bout de ses arguments!

LES INSTITUTIONS "DUALISTES"

Bien que le comité consultatif ait montré beaucoup de sympathie pour l'argument des deux peuples fondateurs, et même du contrat entre deux nations, on ne retrouve, à aucun endroit dans ses deux volumes, une recherche institutionnelle de la dualité canadienne. Tout au plus, comme on le souligne dans le premier rapport, reconnaît-on qu'il y a deux langues officielles au Canada.

C'est ici que le comité politique de la F.F.H.Q. se distingue des propositions fédérales du gouvernement Trudeau, de celles du Barreau canadien et surtout de celles de la Commission Pépin-Robarts (pourtant en faveur de quatre principes de base dans la fédération canadienne, dont le fondamental selon les commissaires, la dualité - p.22).

Pour ne plus être...sans pays s'oppose donc à ce que l'on fasse du sénat une Chambre des provinces où les émissaires des premiers ministres provinciaux feraient la navette entre leur capitale respective et Ottawa, sans jamais faire autre chose que tergiverser. En outre, comme les élections provinciales ont lieu à des dates différentes, la Chambre des provinces serait munie de portes tournantes où entreraient (et sortiraient) nouveaux venus et ex-envoyés.

La F.F.H.Q. croit donc nécessaire que soit créée une Chambre de la fédération où serait reconnu le dualisme du pays. En ayant 106 représentants (53 canadiens-français, 53 canadiens-anglais), la Chambre de la fédération aurait un droit de veto suspensif de 90 jours sur tout projet de loi de la Chambre des Communes; elle nommerait les juges de la Cour suprême du Canada. Mais ce serait surtout son rôle de nomination des onze membres de la Commission culturelle binationale, sorte de tribunal administratif qui veillerait à faire appliquer rigoureusement les principes et la lettre des droits fondamentaux et des droits linguistiques reconnus par charte, qui la mettrait en évidence (p.65).

La Chambre de la Fédération devrait donc être élue par les représentants des deux communautés canadiennes. Il en va d'une nécessité de la démocratie que les citoyens ordinaires puissent rendre leurs représentants élus responsables des actes qu'ils posent. Un sénat non-élu n'est pas très proche de la population. D'ailleurs, le comité consultatif de M. Davis admet que la "représentation régionale efficace serait augmentée par l'élection, même si cela augmentait la complexité du système..." (p.178, second rapport). Si seulement Bill Davis voulait... être aussi utile à la reconnaissance des deux peuples du Canada.

L'EDUCATION . . . TOUJOURS L'EDUCATION

Point n'est besoin d'insister sur les difficultés éprouvées par les Franco-Ontariens dans la lutte pour leurs écoles, mais aussi pour l'épanouissement et le contrôle de leurs institutions scolaires. Malgré les belles paroles et les belles promesses des politiciens qui clament que "la vague tourne en faveur des Francophones en Ontario" (elle ne tourne pas vite, en tout cas, chers politiciens), il n'existe pas encore en Ontario de garanties pour, d'une part, un accès assuré partout à l'école française - les exemples ne manquent pas - et, d'autre part, le contrôle par des représentants élus par la communauté linguistique.

Or, c'est sur ce point que la Charte des droits linguistiques est utile. Deux de ces articles (7 et 11) sont Fondamentaux. Le premier stipule que "tout parent d'un enfant appartenant à la minorité de langue officielle dans une province à majorité de l'autre langue officielle, a le droit d'exiger que son enfant reçoive un enseignement élémentaire et secondaire en cette langue officielle et dans une école homogène de cette langue officielle." Quand au second, il consacre sans détour le principe des conseils homogènes, lorsqu'il prévoit que "les écoles linguistiquement homogènes sont contrôlées à l'échelon local, régional et provincial par des administrations scolaires relevant des représentants de la minorité de langue officielle..." Voilà donc qui ne peut être plus clair!

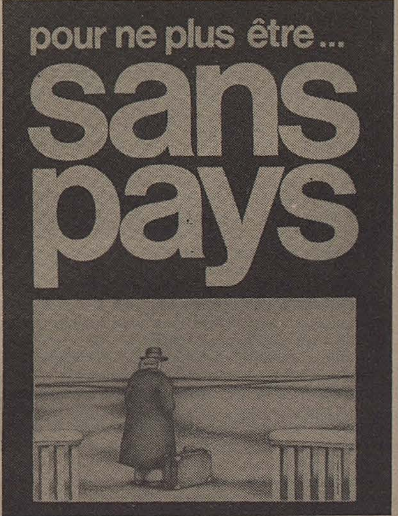
Ce qu'il est important de noter ici, c'est la similarité de cette approche et de celle professée par le gouvernement conservateur de l'Ontario. En pratique en effet, l'un des principes maintes fois évoqué est celui de "l'autonomie locale." Les autorités provinciales clament bien haut que les administrations locales - municipales et scolaires - sont le berceau de la démocratie et, qu'à ce titre, elles doivent conserver jalousement leurs compétences originales. Mais l'on joue tellement avec ce principe en Ontario (outrepassant les représentants locaux lorsqu'il y a urgence politique ou "intérêt provincial") que le citoyen ordinaire ne sait plus si les autorités locales ont encore un certain pouvoir. C'est pour les exigences de la démocratie que la F.F.H.Q., et l'ACFO d'ailleurs, exigent que des représentants élus par les citoyens francophones dirigent les activités des conseils scolaires homogènes de langue française.

Le comité consultatif de M. Davis n'a toutefois que des préoccupations "provincialistes" lorsqu'il se penche, en une page seulement, sur l'éducation. Il défend jalousement les droits des provinces à contrôler cette sphère de compétence. Mais c'est tout. Si seulement Bill Davis voulait. . . voir plus loin.

ET PUIS APRES...

Peut-être qu'on dira qu'un rapport qui propose l'abolition de la monarchie ne peut être pris au sérieux... Mais l'on aura oublié en disant cela qu'il s'attaque à des problèmes de la vie quotidienne de gens qui veulent "se donner un pays".

Cette facette "positive" du rapport de la F.F.H.Q. est en fin de compte l'important. Car, au milieu de toutes les propositions de réforme constitutionnelle à "polluer" le débat, depuis le 15 novembre 1976, il était de première importance de faire entendre d'abord aux confrères Franco-Ontariens, puis aux gouvernements de tout acabit, la voix de gens qui avant de rendre l'âme ont encore un message percutant. Celui de gens qui "ne savent pas mourir" et qui lutteront, selon les règles du jeu, pour faire valoir des propositions pour la sauvegarde des droits des Franco-Ontariens et des Francophones Hors-Québec en général. A moins que l'on décidât quelque part de tuer le message... Ah! Si seulement Bill Davis voulait écouter!



Page couverture du rapport du Comité politique de la Fédération des francophones hors Québec.

Ecole d'agriculture pour les Franco-Ontariens? suite de page 1

recruter les enseignants compétents." Toutefois, le directeur est loin d'être convaincu que son école puisse désservir adéquatement la population francophone. Il a personnellement étudié le dossier des étudiants franco-ontariens qui ont suivi le cours de technologie agricole à Kemptville pendant les cinq dernières années et ce qu'il a découvert est peu encourageant: comparativement aux anglophones un nombre beaucoup trop restreint de francophones poursuivent des études à Kemptville, et de ce nombre, une forte majorité doit s'admettre vaincue, surtout à cause de problèmes de langue. "Nous avons même fait des concessions spéciales pour les étudiants francophones ayant des difficultés avec l'anglais, mais il semble que leur faiblesse dans cette langue, ainsi que tous les autres problèmes d'adaptation, nuisent sérieusement à leur apprentissage de la technologie agricole" de dire Monsieur Curtis. "J'ai l'impression que trop de jeunes viennent ici pour parfaire leurs connaissances de l'anglais tandis qu'ils ne devraient venir ici que pour apprendre la technologie agricole. Dans la plupart des cas, les jeunes quittent le collège dès la fin du premier semestre, surtout à cause des problèmes de langue."

Monsieur Curtis ajoute que, dans le passé, certains franco-ontariens pouvaient aller étudier dans les institutions québécoises d'enseignement agricole mais que cette province, comme l'Ontario d'ailleurs, subit présentement un fort regain d'intérêt dans le domaine de l'enseignement agricole et se sent obligée d'offrir le premier choix des places aux étudiants québécois. Ceci, toujours selon le directeur, veut dire que le franco-ontarien se voit refuser l'accès aux écoles québécoises.

Toutes ces révélations ne font que confirmer ce qui a été décrit à maintes reprises par les producteurs agricoles, leurs associations, les agronomes et les enseignants au cours des derniers mois. Voilà pourquoi l'ACFO régionale se penche sur les possibilités de la création d'une école de technologie agricole, soit comme une aile du collège actuel à Kemptville, soit comme une école distincte sur un campus ailleurs en province.

L'ACFO de Prescott-Russell étudie sérieusement différentes possibilités mais met surtout l'accent dans Prescott-Russell parce que le noyau agricole franco-ontarien s'y trouve et que divers emplacements déjà existants pourraient devenir disponibles en vue d'une utilisation conjointe de leur superficie. De plus les responsables du projet croient fermement aux avantages d'une école homogène distincte.

Sur le plan politique et économique, les possibilités semblent relativement excellentes: les franco-ontariens de la place en ont assez de se sentir délaissés, ils souhaitent une amélioration nette et majeure de la situation courante, ils sont conscients des possibilités d'une utilisation conjointe de certains locaux et réalisent que le gouvernement provincial suit ce dossier de très près.

Afin de mieux élaborer une requête éventuelle auprès des autorités gouvernementales, l'ACFO régionale est en train d'effectuer un sondage auprès des producteurs agricoles franco-ontariens afin de mieux connaître leurs opinions à ce sujet. Ce projet d'été est réalisable grâce en grande partie à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Puisque la régionale ne dispose que de quatre personnes, douze semaines et environ $8,000, elle doit s'en tenir à un échantillonnage statistique des producteurs agricoles francophones de Prescott-Russell. Mais le sondage auprès de ces derniers et de la relève dans les écoles secondaires de la région devrait démontrer assez clairement leurs vraies aspirations, même s'il est impossible à cette date de consulter tous les franco-ontariens à l'échelle de la province.

On souhaite toutefois une participation massive de toute part puisque cette école devra servir tout l'Ontario francophone et non seulement l'est ontarien.

L'ACFO régionale estime que 300 à 400 des quelque 1,000 producteurs agricoles francophones de Prescott-Russell recevront la visite d'un des quatre enquêteurs cet été et que les résultats du sondage seront disponibles dès cet automne. De plus, on invite toute personne intéressée à communiquer avec l'animateur de l'ACFO de Prescott-Russell au R.R. 1 Alfred (Ontario) K0B 1A0, ou au (613)679-2337.

• Nouvelle brochure

Les "Franco-Ontariens"

Dernièrement, le Conseil régional du Témiskaming a publié une petite brochure de 14 pages (21 cm X 10 cm) intitulée "Les Franco-Ontariens".

Cette publication comprend des réponses brèves et précises en français et en anglais, aux questions: "Qui sont les Franco-Ontariens?", "Combien sont-ils?", "D'où et quand sont-ils venus?", "Où sont-ils?". De plus, on donne des renseignements tels que "L'enseignement en langue française", "La vie socio-culturelle des Franco-Ontariens", "Le Franco-Ontarien et l'économie", "Le Franco-Ontarien et la politique", et une bibliographie pour le lecteur qui désire de plus amples renseignements sur les Franco-Ontariens.

Cette brochure est disponible gratuitement au bureau de l'ACFO à New Liskeard.

Répertoire de personnes ressources

Le bureau national de la Fédération des femmes canadiennes-françaises est présentement à monter un bottin de personnes ressources. Ce répertoire vise à inclure le plus grand nombre possible de noms de femmes qui, au sein de leur communauté respective, sont actives dans une foule de domaines.

Vous désirez y figurer, ou encore connaissez quelqu'un susceptible de répondre aux critères...s'il-vous-plaît communiquez avec Ginette Sabourin, coordonnatrice nationale de la FFCF au 1 rue Nicholas, pièce 1404, à Ottawa (563-0311).

Une Franco-Ontarienne est née

L'engagement de Yves Tassé, animateur dans la région de Sudbury, auprès de la communauté francophone ne s'arrête pas à son travail à l'ACFO. En effet, son épouse Marie-Claire vient de donner naissance à une jolie petite fille de 9lbs et 1/4. Selon toute vraisemblance, elle se prénommera Isabelle. Félicitations aux nouveaux parents!

LES AFFAIRES FRANCO-ONTARIENNES



par Omer Deslauriers

Ouverture . . . sur la vie publique

Un vent nouveau souffle sur l'Ontario français. C'est un intérêt accru des Franco-Ontariens à leur participation, au niveau local ou régional, à des postes décisionnels, et à des rencontres avec les autorités publiques afin d'améliorer le statut de la langue française dans leur milieu. Dans l'espace de deux semaines, ce thème est revenu à quatre réunions auxquelles j'ai pris part.

Lors de la Conférence du Conseil du bien-être ontarien, le 28 mai, à Ottawa, laquelle réunissait plus de 60 francophones de la province intéressés aux services sociaux et communautaires, les congressistes ont discuté de leur engagement au sein des conseils d'administration de leur milieu. Le Juge Guy Goulard, qui présidait cet atelier de francophones, a fortement invité les Franco-Ontariens à participer aux différents conseils régionaux et ce Conseil provincial de 15 membres a même vu trois francophones se faire élire au sein de l'organisme provincial.

Le 12 juin, lors du Congrès annuel de la Fédération des aînés francophones de l'Ontario, qui groupait quelque 225 délégués à Ottawa, la question de la participation des aînés aux organismes officiels locaux suscita un débat intéressant et même bénéfique. Les aînés, par leur témoignage, ont démontré que l'implication des francophones au niveau décisionnel est d'importance capitale pour faire avancer les dossiers linguistiques.

Le 14 juin, à Earlton, un village situé près de New Liskeard, à l'assemblée annuelle de l'ACFO régionale, en plus de discuter des moyens d'améliorer leur journal Franco-TEM, on se pencha longuement sur la vie française dans ce coin. Un participant, nouvellement élu membre du Conseil d'administration de l'hôpital, encouragea les autres à le soutenir dans ses efforts pour obtenir des services en langue française à l'hôpital. Il en fut de même d'un ancien échevin de New Liskeard, qui raconta une expérience valable au sein du Conseil municipal. Il était plus facile à Earlton de voir ce qu'un Conseil municipal à majorité francophone pouvait obtenir. La réunion se tenait au nouveau centre municipal, qui avait des bureaux bilingues en plus d'une très belle bibliothèque publique bilingue, où, le soir, les jeunes francophones faisaient de la recherche. Cela démontrait le travail que les francophones du Nord-Est ont fait au sein du Conseil d'administration malgré les nombreuses difficultés.

Et puis, la francofête de Toronto, qui s'ouvrait officiellement le 15 juin, à l'hôtel de ville de Toronto par une proclamation officielle de la francofête par le Maire de Toronto, Monsieur John Sewell, suivie d'un cocktail d'honneur payé par la ville et groupant au moins 200 francophones. Puis, les groupes d'artistes Purlaine, Edith Butler et l'orchestre de l'école secondaire Etienne-Brûlé se sont produits en soirée sur la place de l'hôtel de ville à Toronto. Durant la semaine, le président de l'ACFO de Toronto, avec un groupe de citoyens, présentait officiellement au comité exécutif de la ville, un mémoire sur des services en langue française au niveau municipal. Des résultats très positifs sont sortis de cette rencontre. Félicitations! Excellente initiative de l'ACFO régionale.

Cette ouverture sur la place publique ne règle pas toute la situation francophone - mais pour avoir notre place au soleil, il faut jouer des coudes, s'affirmer avec dignité et fermeté au sein des organismes décisionnels au niveau régional et local. C'est un jalon important à franchir, jalon difficile mais efficace. On entre dans la "vie publique" comme francophone et il faut y être présent pour faire valoir nos requêtes et nos droits. Personne d'autre ne le fera pour nous!

Juin, 1979

CONGRÈS DES AÎNÉS FRANCOPHONES

(Ottawa)- Quelque 230 personnes, venues des cinq régions de la province, ont assisté au congrès de la Fédération des aînés francophones de l'Ontario qui s'est tenu à l'Université d'Ottawa, en juin dernier.

Au cours de la rencontre, les participants ont assisté à de nombreux ateliers et ont entendu plusieurs conférenciers. Ils ont de plus adopté les statuts et règlements de la Fédération et ont approuvé à l'unanimité une demande d'affiliation à l'ACFO.

Mlle Jeannine Séguin, présidente de l'ACFO, a d'ailleurs rendu hommage aux aînés au cours d'une conférence prononcée lors du banquet des congressistes. Elle a rappelé le rôle des aînés qui ont été les fondateurs des institutions et des organismes de langue française dont jouit aujourd'hui l'Ontario et a félicité ces derniers d'être, encore aujourd'hui, concernés par le problème franco-ontarien. Mlle Séguin a souligné la nécessité pour les aînés d'envisager le présent et l'avenir comme des choses qu'il faut encore vivre, construire par une action sans cesse renouvelée, afin de laisser aux jeunes un exemple et un encouragement à imiter.

Enfin la conférencière a tenu à citer en exemple Pénétang où c'est l'âge d'or qui a fait les premiers pas et qui encourage les jeunes à lutter pour l'école française.

Les 10 Commandements de l'Age d'or

Quand à l'âge d'or parviendras
Change d'activités seulement

Aux situations inutiles croiras
Si tu veux t'ennuyer lugubrement

L'exemple d'une vie joyeuse donneras
A tous ceux de ton âge adroitement

Encouragement tu fourniras
Aux jeunes revendicateurs principalement

Dans tes loisirs parleras
Comme un francophone régulièrement

Les autres groupes visiteras
Pour partager et collaborer amicalement

Tes souvenirs raconteras
Aux chercheurs d'histoire sincèrement

Aux cartes et à la danse te distrairas
Sans rancune et bon perdant honnêtement

Dans tous les hommes chercheras
L'aspect à louanger hautement

Tes malheurs et déboires ne soumettras
Que devant Dieu humblement

De Luca

Calendrier

JUILLET

16-20 Cours d'été de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario
20-22 Réunion du comité exécutif de l'ACFO.

AOÛT

15 Fête des Acadiens, point culminant des Fêtes du 375e anniversaire de l'arrivée des Acadiens dans les provinces maritimes.
16-18 Congrès annuel de l'Association d'éducation de langue française à Québec.
18 Réunion du comité exécutif de l'ACFO

OCTOBRE

27e congrès annuel de la Fédération des Associations de parents et instituteurs à Ottawa.
5-7 Congrès annuel de l'ACFO à Sudbury
11-14 Contact 1979 organisé par le Conseil des arts à Toronto.
21-27 Semaine ontarienne de la nutrition.
24 Journée internationale de l'enfant.

NOUVEL ÉLAN POUR THÉÂTRE-ACTION

Analyse de Carole Auger (collaboration spéciale)

Carole Auger est rédactrice en chef de "Bonjour chez-nous" à Rockland

Le 1er juillet dernier, Théâtre-Action fermait la porte sur son 6e festival provincial et entreprenait une démarche nouvelle et un peu plus claire sur l'avenir du théâtre en Ontario.

Organisme provincial de services pour la promotion du théâtre franco-ontarien, Théâtre-Action, qui avait donné rendez-vous à Rockland à tous les théâtreux de la province pour une semaine entière, a été confronté à certaines déceptions, quelques déboires, peu de participants, de nombreuses critiques toutes constructives et malgré tout une très grande réussite ayant pour effet d'inciter l'organisme à entamer son deuxième cycle, celui de la réalisation, la base étant maintenant suffisamment solide.

Pour Alain Poirier, président sortant du comité directeur de Théâtre-Action et directeur artistique du Théâtre du Nouvel Ontario de Sudbury (T.N.O.), les attentes des gens deviennent de plus en plus exigeantes, ces derniers faisant preuve à la base de cohérence. Ainsi, le défi que doit maintenant relever Théâtre-Action s'avère plus difficile.

Loin d'être craintif cependant, Théâtre-Action se sent d'une part heureux d'avoir fait tant de chemin et d'autre part reconnaît que, si les gens sont plus exigeants, c'est qu'ils perçoivent dans Théâtre-Action une alternative en terme de leadership et de dynamisme qui a réussi à percer à travers les années et les individus.

Dans le cadre de son congrès tenu au terme du festival, soit le 30 juin et le 1er juillet, ThéâtreAction s'est sérieusement penché sur ce qu'il avait accompli pendant la dernière année et aussi sur ce qui a été réalisé au cours de la semaine du festival. Les participants ont alors fait état de plusieurs phénomènes, lacunes et réflexions. En jetant un regard sur l'ensemble du déroulement du festival par rapport aux activités théâtrales qui se promènent dans les quatre coins de la province, Théâtre-Action, par le biais d'ateliers et de discussions, a compris entre autres, jusqu'à quel point on avait laissé de côté le théâtre étudiant, fondement incontestable et indispensable à la relève et élément si primordial pour l'évolution d'un théâtre franco-ontarien. C'est aussi le peu d'interaction entre les étudiants et les plus mûrs qui ont frustré ces premiers et qui explique à la fois leur déception et leur incompréhension vis-à-vis l'attitude qu'adoptent à leur égard des gens qui ont quand même le théâtre en commun avec eux.

C'est d'ailleurs dans cette optique que l'on a proposé que le festival régional, qui s'adresse surtout à la clientèle étudiante, devienne une préparation au festival provincial. Daniel Proulx de Hawkesbury déposait aussi sur la table une résolution ayant pour but de rendre le festival plus accessible à tout organisme, troupe ou individu oeuvrant en théâtre en Ontario, abolissant par le fait même la restriction d'âge.

Mais parmi les embûches, certains festivaliers ont dû faire face à un manque d'organisation au niveau des ateliers, obstruction qui s'est manifestée par une certaine carence en ce qui a trait au goût de jouer. Une raison bien terre à terre a largement contribué à cet état de fait, soit le manque de participants, ce qui a résulté d'une part en l'annulation de l'atelier de mise en scène. D'autre part, certains ateliers où l'expérience était un critère d'admission, ont regroupé différents niveaux d'âge et d'expertise, mélange qui a, malgré un résultat satisfaisant, provoqué un changement d'optique parfois radical. On en déduit que du niveau de la formation, les festivaliers se sont peut-être montrés un peu moins intéressés cette année et que le désir de chercher au fond de soi et au fond des autres les ressources nécessaires s'est amoindri pour faire place au minimum d'efforts et à la simple intention de boire sans se donner la peine de chercher la source et d'y puiser soi-même le ravitaillement nécessaire à la continuité. Il n'est pas dit pour autant que tous les ateliers ont échoué, même que certains d'entre eux, une fois réorientés, ont été grandement profitables. Des quelque 10 ateliers offerts, la moyenne de participants s'est située entre cinq et huit, constatation révélatrice qui confirme et qui explique à la fois la tournure qu'ont dû engendrer les animateurs.



Photo Roch Tassé, LE TEMPS

La présentation de *La parole et la loi*, création collective du Théâtre d'la Corvée qui dresse un tableau émouvant de la lutte des Franco-Ontariens(nes) contre le règlement 17, a certainement été un des points saillants du festival de Théâtre-Action. La pièce a été chaudement accueillie par un auditoire nombreux et soulevé.

Au chapitre de l'information, Théâtre-Action s'est longuement attardé sur les moyens de populariser le théâtre de sorte à rendre les éléments de diffusion plus accessibles. Ayant déjà à son actif une revue spécialisée du nom de "Liaison", Théâtre-Action s'est surtout interrogé sur les façons de faire de cet outil de communication un véritable lien non seulement entre les théâtreux mais aussi avec ceux qui ne connaissent le théâtre qu'en tant que spectateurs. "Liaison" devrait donc faire l'objet d'une étude approfondie de la part de ses éditeurs à savoir comment rejoindre de la façon la plus complète et la plus efficace possible à la fois les théâtreux et les communautés.

On a reproché aussi à Théâtre-Action de se poser les mêmes questions que l'an dernier, d'être resté confronté avec les mêmes dilemmes, c'est-à-dire, entre autres, les difficultés de se définir, les différences des théâtres professionnels et des théâtres communautaires, les difficultés de connaître à fond les va-et-vient qui vibrent un peu partout à travers la province et l'anomalie de se retrouver devant un théâtre intellectuel plutôt que pratique et engagé.

Mais malgré tout, Théâtre-Action a vieilli de six années d'existence. A la recherche d'un moi, d'une identité, d'une base solide pendant toutes ces années, Théâtre-Action est en train de se trouver, de se fortifier. Et si l'on parle de réussite, l'on se doit de mentionner entre autres le travail d'intégration et d'implication qui a été réalisé cette année à Rockland par le comité organisateur du Festival. Sans l'ombre d'un doute, Théâtre-Action s'est rapproché des gens et par le fait même, les gens se sont rapprochés, peut-être pas nécessairement de Théâtre-Action, mais du théâtre tout court, merveilleuse perspective pour l'avenir d'un théâtre qui se fait pour qui d'autre que pour les gens. Il s'agit là aussi d'une forme de relève.

• Le festival de Théâtre-Action

«Cultiver sa différence»

***LE DROIT*, OTTAWA, SAMEDI 30 JUIN 1979**

Une analyse de Murray Maltais

ROCKLAND — A compter de demain après-midi, le sixième festival provincial de Théâtre-Action appartiendra au passé mais sera plus qu'un souvenir: chaque participant aura quitté Rockland avec de nouvelles convictions, de nouveaux outils, tout en ayant entrevu de nouvelles dimensions à cet art à la fois passionnant, intimidant et pourtant magique qu'est le thâtre.

A mon humble avis, aucune autre manifestation culturelle franco-ontarienne ne revêt tant d'importance. Importance au niveau de la rencontre, du partage et de cette fraternité que l'on n'observe pas toujours dans les milieux du théâtre, mais aussi au niveau de l'identité. Dans une province qui ne veut pas reconnaître officiellement leur langue et leur culture, de jeunes Franco-Ontariens auront une fois de plus prouvé non que cette dernière existe, mais qu'elle rayonne, et ne craint pas plusieurs comparaisons.

Ce qui frappe tout particulièrement, c'est à coup sûr cet enthousiasme, cette énergie, cette ferveur chez les organisateurs de cette sixième rencontre annuelle. On le sent toute proche du sentiment religieux, à une époque où celui-ci tend à se diluer. Bien peu de participants au festival ignorent le travail considérable accompli par les responsables de Théâtre-Action, d'aujourd'hui ou d'hier, parfois au détriment de leur santé. Il y a là une manière de néo-apostolat de la culture et du théâtre qui laisse songeur d'abord, et qu'on ne peut s'empêcher d'admirer ensuite.

Les Québécois et nombre de Franco-Ontariens eux-mêmes reprochent souvent à l'Ontario français de ne pas l'être assez, sinon de ne plus être. On évoque l'assimilation qui ronge comme un cancer, etc: ces figures de style sont bien connues. Au moment même où la culture québécoise semble au creux d'une vague problématique, isolée entre la neige et le dollar, plusieurs semblent craindre de la part du gouvernement du Québec une vague d'autoritarisme culturel, aux formes plus subtiles les unes que les autres. Cela transparait, lorsque l'on fait des entrevues avec certains imprésarios et artistes. De tels propos alarmistes font sourire: serait-ce que la culture québécoise devient trop officielle?

A l'opposé, existe-t-il une culture franco-ontarienne? Après s'être longuement posé la question, le rapport Savard en est venu à une conclusion et un titre: cultiver sa différence. Or, c'est le théâtre qui demeure chez les Franco-Ontariens l'instrument culturel le plus vivant et le plus populaire. Un spectacle comme celui de la Corvée («La parole et la loi») a suscité chez ses auditoires des réactions viscérales. C'est peut-être ce genre de théâtre, qui puise ses sources à travers l'histoire, qu'il faudra créer, encourager et développer.

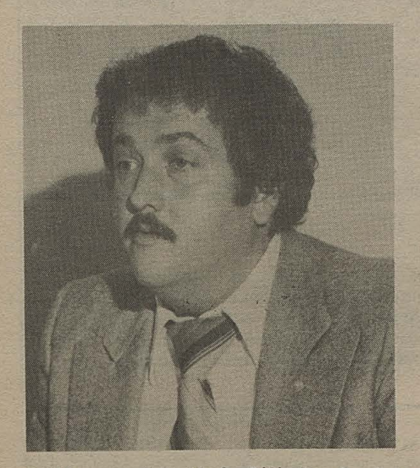
En Ontario français, la dramaturgie n'en est encore qu'à ses balbutiements, se cherche en même temps que son identité. Or, il apparaît évident que si le théâtre franco-ontarien veut vivre et sourtout s'épanouir, il lui faudra prendre ses sources et ressembler à ceux auxquels il s'adresse. Toute autre direction sera vouée à l'échec.

C'est en ce sens qu'oeuvre Théâtre-Action depuis bientôt 10 ans. C'est aussi en ce sens qu'il devra continuer, à un moment où l'incertitude politique qui pèse devra galvaniser la collectivité franco-ontarienne. Théâtre-Action, lui, n'a pas attendu. Ce sont toujours les poètes et les artistes qui montrent le chemin.

• "Pouvoir d'initiative" des Communautés

Nouvelle étape pour la FFHQ

La Fédération des francophones hors Québec a franchi une nouvelle étape au cours de son assemblée annuelle des 2 et 3 juin, alors que les délégués entérinaient un programme d'action politique visant la mise en oeuvre du pouvoir d'initiative des communautés, tel que défini dans la thèse constitutionnelle "Pour ne plus être... sans pays".



Paul Comeau, président de la Fédération des francophones hors Québec.

L'orientation politique de la FFHQ s'est reflétée dans la réélection à la présidence de M. Paul Comeau de la Nouvelle-Ecosse. Tout en rappelant les pressions que devra exercer la Fédération sur le gouvernement Clark, M. Comeau a, en effet, insisté dans son rapport annuel sur la nécessité urgente, pour tous les membres, d'adopter un plan d'action visant la politisation des communautés, afin que les francophones hors Québec prennent rigoureusement conscience de leur condition réelle, tant sociale, économique que politique, et qu'ils développent un potentiel collectif pour transiger avec leur situation.

Mme Marie Jubinville, directrice générale de la Société franco-manitobaine, a été réélue vice-présidente de la Fédération et M. Jean Riou, directeur général de la Fédération des Franco-Colombiens, en sera le trésorier.

M. Ronald Fournier, vice-président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick et Mlle Jeannine Séguin, présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario, seront conseillers.

Selon le plan d'action adopté, les membres de la FFHQ tenteront, au cours des prochains mois, une coordination étroite de leur action politique, afin de mettre à l'épreuve le concept du contrôle local de services et d'institutions par les communautés.

Au terme de trois mois de consultation, les membres de la FFHQ ont réitéré leur appui aux principes fondamentaux énoncés dans le rapport de leur comité politique "Pour ne plus être... sans pays". Essentiellement, il s'agit de la reconnaissance officielle des deux peuples fondateurs, de l'inclusion, dans la constitution canadienne, d'une charte des droits linguistiques et de droits collectifs et de la création d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantiront le respect de ces droits et de la dualité canadienne.

Les membres de la FFHQ ont annoncé leur intention, en dépit de certaines divergences quant aux modalités, de continuer à promouvoir le document "Pour ne plus être... sans pays" comme instrument d'information, de discussion et de négociation pour l'avancement de la réforme constitutionnelle et la reconnaissance officielle de leurs droits.

• Séminaire franco-ontarien

Il est encore temps de s'inscrire

Chaque été, depuis deux ans, l'Entraide universitaire mondiale du Canada (E.U.M.C.) en collaboration avec le Secrétariat d'Etat, met sur pied un séminaire estival pour stimuler une prise de conscience chez les étudiants, et ce, dans le domaine des disparités régionales.

Après les séminaires tenus en Acadie (1977) et dans l'Ouest canadien (1978), l'Entraide se propose cet été de compléter son survol de la francophonie hors-Québec, en étudiant l'état des communautés françaises de l'Ontario.

Pendant cinq semaines, soit du 26 juillet au 1er septembre, une vingtaine d'étudiants (de partout du Canada) accompagnés de deux coordonnatrices, se pencheront sur le fait français en Ontario. Loin de proposer un voyage touristique, le séminaire se veut une expérience de sensibilisation aux revendications de nos minorités.

Ce séminaire franco-ontarien comprend: des conférences, des ateliers et des tables rondes avec les grands leaders de la question franco-ontarienne et les organismes porte-parole de la francophonie ontarienne. Il y aura aussi de courts séjours prévus dans des familles, ainsi que des visites et des rencontres informelles avec ces hommes et ces femmes de tous les milieux qui réussissent à sauvegarder leur langue et leur culture tout en étant submergés dans une province où 94.4% de la population ne partage pas leur langue maternelle.

Le séminaire couvrira trois régions: l'Est avec l'orientation à Ottawa et l'accueil dans des familles à Hawkesbury, Alexandria, Cornwall et Rockland; le Nord, avec Sturgeon Falls, North Bay, Sudbury, Timmins et Hearst et enfin le Sud avec Niagara, Windsor et Toronto.

Tous les participants une fois acceptés, s'engagent à approfondir un des cinq thèmes à l'étude qui couvrent les domaines suivants: économique, politique, culture, éducation et média.

Une fois leur recherche terminée, l'Entraide publiera un rapport de synthèse qui sera distribué aux institutions post-secondaires et aux groupes et personnes qui auront participé au succès du séminaire.

Quant aux conditions d'admission, les intéressés doivent être aux études ou y retourner en septembre, avoir une bonne connaissance du français, un bon dossier académique et une motivation quelconque. La contribution financière de chacun des candidats s'élève à $500.

Le candidat est libre d'aller chercher le montant requis auprès des organismes de sa localité ou de l'institution scolaire fréquentée. Durant le séminaire, les dépenses de logement, de repas et de déplacement seront l'entière responsabilité de l'EUMC, à condition qu'elles entrent dans le cadre du séminaire.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir un formulaire de demande, le candidat n'a qu'à écrire ou téléphoner à frais virés à l'adresse suivante: L'Entraide universitaire mondiale du Canada 99, City Centre - 880 rue Wellington, Ottawa, Ontario K1R 6K7
Tél.: (613) 237-7422

LE TEMPS

de

Jeannine Séguin



LE TEMPS **DE SE QUESTIONNER?**

L'espace blanc ci-dessous semble démontrer tout (?) le progrès enregistré en vue de l'obtention de crédits scolaires à l'enseignement religieux. Au rythme où le dossier avance, il est douteux qu'avec l'année scolaire débutant en septembre prochain, les étudiants de nos écoles secondaires soient en mesure de bénéficier de ces crédits:

LE TEMPS **DE S'AFFICHER!**

Dans l'édition du mois de juin de notre journal LE TEMPS, nous avons publié un coupon réponse pour notre souscription. Je tiens à remercier les personnes qui ont donné suite; pour encourager celles qui ne l'ont pas fait encore, nous allons faire parvenir à toutes les personnes qui verseront leurs contributions à l'Association d'ici le 20 août prochain, un exemplaire de l'affiche (27" X 20") reproduisant le texte suivant:

"O Canada, terre de nos aïeux..."
"...protégera nos foyers et nos droits..."

Mais en Ontario...

En 1885, les orangistes réclament la tête de Louis Riel. Celui-ci meurt à l'échafaud

En 1912, le règlement 17 interdit l'utilisation du français comme langue d'enseignement.

En 1978, William Davis rejette le bill 89 refusant ainsi au français toute reconnaissance officielle.

En 1979, le gouvernement de l'Ontario s'oppose à la création d'un conseil scolaire homogène pour les francophones d'Ottawa-Carleton.